

Annoncé en février dernier, google à lancé une mise à jour de son algorithme le 21 avril 2015. Cette mise à jour concerne les sites compatibles avec les mobiles (responsive) Si votre site n'est pas responsive vous serez écarté de la liste des résultats de recherche au profit de site responsive. Ainsi, il est maintenant officiel que les résultats d'une recherche faites avec un mobile ne seront pas les mêmes que ceux effectués depuis un ordinateur.

Version mobile ne veut pas dire responsive

Attention, si vous disposez d'une version mobile vous serez écarté de la même manière. En effet, google n'aimant pas le contenu dupliqué (panda) une version mobile accessible via par exemple <http://m.monsite.fr> ne vous favorisera pas. Si vous aurez l'avantage d'être compatible mobile vous aurez le très lourd handicap d'être en duplicate content avec votre version www. Ainsi, vous vous tirez une balle dans le pied en livrant deux versions différentes.

Google favorise clairement les sites responsive seulement, c'est à dire ceux qui s'adaptent sans changer d'url au type d'appareil qui visite la page.

Testez votre site sur l'outil que google met à votre disposition : [je test !](#)

Be Sociable, Share!



[Tweet](#)